

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

182341

Déclaration de Maladie : N° S190002069

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 963 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SABBAR ZAHRA Date de naissance : 01/01/52

Adresse :

Tél. : 2168 Total des frais engagés : 240,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. CHAHI Abde Ghani
Maladies du Coeur et des Vaisseaux
Angle Bd. Panoramique et Bd. 2
Mars Andalous 3 Rue 14 N°1 - 1^{er} Et.
Casablanca - Tel : 05 22 52 52 00

Date de consultation : 14 Av. 2013

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : zahra

Le : 09/11/2013

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhession@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/10/23			260.00	Dr. Hoda OUAID KHALLAL Médecin Radiologue 252, Bd El Khalil My Abdellah Aïn Fix: 05 22 52 52 05 Signature : <i>Hoda OUAID KHALLAL</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NYADU Marrakech 300 22 21 73 67 Signature : <i>NYADU</i>	04/10/23	1942.50

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE EL KHALIL Dr. Hoda OUAID KHALLAL MEDECIN BIOPHYSIQUE 252, Bd El Khalil My Abdellah Aïn Fix: 05 22 52 52 05 Signature : <i>Hoda OUAID KHALLAL</i>	05/10/23	B 13.0	160 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
				<input

77,20

77,20

77,20

77,20
154,10

154,10

154,10
50,5

65,20

65,20

65,20

Dr CHAHI Abdelghani

Spécialiste des maladies
du Coeur et des Vaisseaux HTA
Holter Tensionnel et Holter Rythmique
Epreuve d'Effort et Médecine de Sport



الدكتور شاهي عبد الغاني

عيادة أمراض القلب والشرايين
التسجيل المستمر لضغط الدم و لخطيط القلب
اختبار القلب بالجهد

(Bilan Biologique)

Nom :

Seffouar Zahrane

Casablanca le : 24/10/23

Sexe : H F

Glucose

- Glycémie à jeun
- Glycémie post prandiale
- Hémoglobine glycosylée
- Test O'sullivan

Hémostase

- Temps de Prothrombine
- INR
- TCK
- Fibrinogène

Autres

- Hépatite B
- Antigène Hbs
- Anticorps Anti-Hbs
- Anticorps Anti-HbS
- Anticorps Anti-Hbs

Bilan lipidique

- Chol T
- LDL
- HDL
- Triglycérides

Bilan Thyroïdien

- T3, T4
- TSHus
- AC antithyroidien
- Lode sanguin

Hépatite C

- Anticorps Anti-Hvc

Ionogramme sanguin

- Na+
- K+
- Cl-
- Ca++
- Phosphore
- Mg++
- Bicarbonate (HCO3-)
- Urée
- Créatinine
- Acide urique
- Claiance Creatinine

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP

Hépatite C

- Anticorps Anti-Hvc
- Sérologie toxoplasmose
- Sérologie Rubéole
- β -HCGc

Ionogramme urinaire

- Ca++
- Phosphore
- Na+
- K+
- Cl-
- Urée
- Créatinine

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre, conjuguée, totale
- Phosphatase acides
- Phosphatase alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- Gamma GT
- 5'Nucl2otidase
- CPK (Créatinine phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse de protéines EPP
- G6PD
- D.Dimères

Plasmatique

- Urinaire
- Facteur Rhumatoïde
- (Latex, waaler rose)

Groupe Sanguin

- ABO
- Rhésus
- Dosage des RAI

الدكتور شاهي عبد الغاني

أمراض القلب والشرايين

Dr. CHAHI Abdelghani

Maladies du Coeur et des Vaisseaux

Angle Bd. Panoramique et Bd. 2

Mars Andalous 3 Rue 14 N°1 - 1er Et+

Casablanca - Tel.: 05 22 52 05 05

Angle Bd Panoramique et Bd 2 Mars Andalous 3 Rue 14 N°1-1er étage - Casablanca
Tél/Fax : 05 22 52 05 05 / 08 08 39 49 98 - Urgence : 06 61 18 53 87 / 05 22 23 26 27



مختبر الخليل للتحاليل الطبية والبيولوجية

LABORATOIRE EL KHALIL D'Analyses Médicales et Biologiques

Biochimie - Bactériologie - Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Oncologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Spermologie

Dr. Hoda OUALI ALAMI

Médecin Biologiste
Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat

د. هدى الواي العلمي

INPE :



093061166

FACTURE N° : 2310050018

Casablanca le 05-10-2023

Mme Zahra SABBAR

Demande N° 2310050018

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
0118	Glycémie	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B

Total des B : 130

Total des E : 0.00

TOTAL DOSSIER : 160.00DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent soixante dirhams

LABORATOIRE EL KHALIL
Dr. Hoda OUALI ALAMI
MEDECIN-BILOGISTE
252, Bd El Khalil, Hay
My Abdellah, Ain Chok - WC
Fix : 05 22 52 62 92 - 05 22 21 10 90

252, Bd. EL KHALIL , Hay My Abdellah, Ain Chok, Casablanca- Tél : 0522526252 / FAX:
0522211090

E-Mail : labo.elkhalil@gmail.com - Patente N : 34046060 - I.F.N : 15214903 - CNSS : 4204096

ICE : 001603906000091

Dr CHAHI Abdelghani

Nom : sebbar zahra SN : 0031897

Sex : Female Case No. :

ECG

Age : 71Y

Lit No. :

Clinique N :

Date : 07/10/2023

Section :

Fréquence: 1000Hz PR Interval: 134 ms
 Temps d'écha 10s QT Interval: 409 ms
 FC: 67bpm QTc Interval: 432 ms
 P Interval: 100ms P Axis: 44.20°b
 QRS Interval: 89 ms QRS Axis: 13.60°b
 T Interval: 241 ms T Axis: 33.40°b

Prompt:

الدكتور شاهي عبد الغفار
 أمراض القلب والشرايين
 Dr. CHAHI Abdelghani
 Maladies du Coeur et des Vaisseaux
 Angle Bd. Panoramique et Bd. 2
 Mars Andalous 3 Rue 14 N°1 - 1^{er} Etg.
 Casablanca - Tél.: 05 22 52 05 05

Signature Medecin :

DT c 14.5/7

